

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU  
COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS  
TENUE LE 9 AVRIL 2019, À 18 H 30  
PAR VISIOCONFÉRENCE**

**Étaient présents:**

M. David Dubreuil	M <sup>me</sup> Julie Pariseau
M <sup>me</sup> Luisa Dionne	M. Michel Queenton
M <sup>me</sup> Charlotte Dupuis	M <sup>me</sup> Isabelle Richard
M <sup>me</sup> Shirley Landry	M <sup>me</sup> France Tapp

**Invitée :** M<sup>me</sup> Véronique Doiron

**1. MOT DE BIENVENUE**

M<sup>me</sup> Isabelle Richard souhaite la bienvenue à tous à 18 h 32.

**2. PRÉSENTATION DE LA FORMATION D'UNE ORGANISATION SCOLAIRE PAR  
M<sup>ME</sup> VÉRONIQUE DOIRON**

M<sup>me</sup> Véronique Doiron, directrice des Services éducatifs par intérim, présente aux membres du Comité de parents, le processus continu et les règles de répartition afin de former l'organisation scolaire.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Richard fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de celui-ci est proposée par M<sup>me</sup> France Tapp.

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 12 MARS 2019**

Puisque tous les membres ont reçu le procès-verbal avant la rencontre, M<sup>me</sup> France Tapp propose l'exemption de lecture. M<sup>me</sup> Julie Pariseau propose l'adoption du procès-verbal du 12 mars 2019 comme présenté.

Suivis du procès-verbal du 12 mars 2019 :

- Point 5 : Toutes les recommandations du Comité de parents ont été prises en compte dans la nouvelle version du cadre des services éducatifs dans les écoles 2019-2020.
- Point 11 : Bourses pour la persévérance scolaire : Le Comité de parents ne peut pas offrir des bourses puisque le budget du comité est pour le fonctionnement du comité et du perfectionnement.
- Point 18. a. : Répartitions des matières obligatoires au secondaire. M<sup>me</sup> Richard s'informerait auprès de M<sup>me</sup> Véronique Doiron.
- Point 18. c. : Congés pédagogiques : M<sup>me</sup> Deslilas Fournier, directrice générale, a fait la demande aux MEES, afin que les journées de tempêtes utilisées en plus de ce qui est prévu au calendrier scolaire pour la commission scolaire des Chic-Chocs ne soient pas reprises en juin. Celle-ci est positive quant à la réponse qu'elle recevra.

**5. CONSULTATION SUR LE PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2019-2022**

M. David Smith a répondu au questionnement des membres quant à la capacité d'accueil de l'école de l'Anse dite atteinte de 10 groupes dans le plan triennal alors qu'il y a une classe vide. La réponse obtenue n'est pas claire. M<sup>me</sup> Richard s'informerait lors de la rencontre du conseil des commissaires. Pour l'instant, les membres reportent à nouveau la consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022.

**6. CANDIDATURE POUR L'ORDRE DU MÉRITE**

M<sup>me</sup> Isabelle Richard informe les membres que la candidature de M<sup>me</sup> Tapp a été acceptée à l'ordre du mérite de la commission scolaire.

**7. RAPPORT DES COMMISSAIRES PARENTS**

M<sup>me</sup> Julie Pariseau énonce quelques points qui ont été vus lors de la dernière rencontre des commissaires :

- Révision budgétaire
- Nouvelle version du calendrier scolaire. Le contenu est demeuré le même. Le changement effectué a été fait au niveau du 15 octobre 2019. Un cercle a été ajouté afin de clarifier que cette journée est un congé pédagogique ainsi que la date limite des remises des bulletins.
- Processus de fermeture : pour les écoles Notre-Dame et St-Antoine. Finalement, le processus de fermeture ne sera pas déclenché.
- Mobilisation pour la reconstruction de l'école de l'Anse.  
M. David Dubreuil informe les membres de l'état du terrain et des travaux en cours à l'école. Il mentionne que la sécurité des enfants est compromise en raison du peu d'espace libéré pour le stationnement des autobus, du personnel, des parents et des visiteurs. M<sup>me</sup> Richard souligne qu'il faut porter plainte à la direction d'école. Par la suite, la direction d'école communique avec M. Claude Petitpas. Un délai de 24 à 48 heures doit être respecté pour donner suite à cette plainte. M. Dubreuil fera un suivi de la situation.
- Nomination de M. Martin Roy à la direction du Service des ressources financières
- Nomination de M. Luc Chrétien à la direction des Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
- M<sup>me</sup> Josée Synnott agira comme coordonnatrice par intérim du Service des ressources humaines jusqu'au 30 juin 2019
- M. Michel Lacasse effectuera le remplacement M<sup>me</sup> Josée Synnott à la direction de l'école Saint-Joseph-Alban jusqu'au 30 juin 2019
- M<sup>me</sup> Marie-Pierre Côté agira comme directrice par intérim à l'école Antoine-Roy jusqu'au 30 juin 2019

## **8. ENJEUX PRIORITAIRES POUR L'ANNÉE 2018-2019**

Pièce de théâtre:

M<sup>me</sup> Richard informe les membres que la commission scolaire des Chic-Chocs participera monétairement à la moitié des honoraires du contrat. Une lettre lui a été envoyée à ce sujet.

De plus, les travaux du Motel La Marée Haute à Grande-Vallée sont reportés. Ceux-ci offriront donc le coucher et les repas à la troupe.

Les tableaux des différentes tâches et demandes de la troupe par secteur seront envoyés vendredi. M<sup>me</sup> Richard demande aux membres de lui faire parvenir ces tableaux d'ici vendredi.

Chaque secteur aura des bénévoles pour aider la troupe pour l'installation du matériel ainsi qu'une représentation du Comité de parents effectuera un mot de présentation avant le début de la pièce de théâtre.

L'ouverture des portes des salles se fera à 18 h 30.

Différentes publicités seront réalisées :

- M. Dubreuil a conçu une affiche pour la publicité des présentations des pièces de théâtre avec les différents partenaires de cet événement. Ce dépliant sera envoyé dans chaque école primaire et secondaire pour distribution aux parents.
- Télévision communautaire de Grande-Vallée et de Mont-Louis
- Radio Gaspésie
- Facebook de chaque école

## **9. COMITÉ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR-MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX LOCAL (MEES-MSSS LOCAL)**

Aucune information pour ce point. Le comité ne s'est pas reformé.

## **10. TRANSPORT**

M<sup>me</sup> Isabelle Richard a reçu des documents par la poste pour une rencontre qui se tiendra en juin prochain.

## **11. DEMANDE D'ADMISSION EXCEPTIONNELLE**

Aucune demande d'admission exceptionnelle.

## **12. COMITÉ POUR LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APRENTISSAGE (EHDA)**

La rencontre n'a pas eu lieu, car il n'y avait pas quorum. La rencontre est reportée le 30 avril prochain.

**a. Nomination de nouveaux membres parents au sein du comité EHDAA de la Commission scolaire des Chic-Chocs :**

3 parents souhaitent siéger au comité EHDAA de la Commission scolaire des Chic-Chocs :

M<sup>me</sup> Jane Young  
M<sup>me</sup> Fannie Boulanger  
M<sup>me</sup> Annick Bernatchez

La nomination, à titre de membres parents, au sein du comité EHDAA de la Commission scolaire des Chic-Chocs, de M<sup>mes</sup> Jane Young, Fannie Boulanger et Annick Bernatchez est proposée par M<sup>me</sup> Shirley Landry et approuvée à l'unanimité par les membres du Comité de parents.

**13. BUDGET**

M<sup>me</sup> France Tapp mentionne que le solde est de 10 280 \$. Il n'y a eu aucune dépense. La facture de 25 \$ du visionnement du webinaire de M. David Dubreuil n'a pas été déduite encore.

Le comité de parents fera l'achat de clés USB pour tous les membres.

Des trousseaux comprenant un cartable, des crayons et des feuilles seront également achetés pour les membres du Comité de parents.

M<sup>me</sup> Richard rappelle aux membres le fonctionnement pour les frais de déplacement. Le formulaire sera retourné à tous les membres par courriel.

**14. FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC (FCPQ)**

La prochaine rencontre de la FCPQ est le 13 avril prochain. M<sup>me</sup> Richard ne pourra être présente à cette rencontre.

Pour ce qui est du colloque à Boucherville, M<sup>me</sup> Richard sera présente. Quant à M. David Dubreuil, celui-ci ne pourra pas y participer. M<sup>me</sup> Richard mentionne que pour les membres intéressés, un budget de 4 000 \$ a été prévu pour ceux qui désirent participer au colloque cette année.

**15. CÉLÉBRONS L'ENGAGEMENT DES PARENTS!**

M<sup>me</sup> Isabelle Richard informe les membres du Comité de parents de la possibilité que donne la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) de soumettre une candidature pour souligner la contribution et l'engagement exceptionnels d'un parent ou d'un groupe de parents qui a su faire la différence dans son école ou dans sa commission scolaire. L'invitation de la FCPQ a été acheminée à tous les membres du comité avant la rencontre de ce soir. Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Pariseau et résolu à l'unanimité de soumettre la candidature de M<sup>me</sup> Isabelle Richard, présidente du Comité de parents de la Commission scolaire des Chic-Chocs, aux Distinctions Reconnaissance de la FCPQ. M<sup>mes</sup> Julie Pariseau et France Tapp effectueront le nécessaire, afin de soumettre la candidature de M<sup>me</sup> Isabelle Richard.

## 16. AUTRES SUJETS

### a. CANDIDATURE POUR L'ORDRE DU MÉRITE

M<sup>me</sup> Julie Pariseau mentionne que la date limite pour soumettre une candidature est le 30 avril 2019. La rencontre de l'ordre du mérite est prévue le 2 mai prochain.

### b. RENCONTRES DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

M<sup>me</sup> Richard souligne le fait que des rencontres des conseils d'établissement sont encore prévues quelques fois les mardis soirs. Il faut voir à ce que cela ne se produise plus.

M. Dubreuil apporte aux membres l'extrait suivant :

#### ***Le projet éducatif, ce n'est pas...***

*• un document produit seulement par l'équipe-école et présenté aux membres du conseil d'établissement uniquement pour adoption; – le projet éducatif s'élabore en collaboration et en concertation avec tous les acteurs concernés, dont les membres du conseil d'établissement (parents, membres de la communauté, représentantes et représentants du personnel ainsi que des élèves, le cas échéant). Les parents, les membres de la communauté et les représentantes et représentants des élèves n'étant pas membres de l'équipe-école, il convient de s'assurer qu'ils soient parties prenantes dans l'élaboration du projet éducatif. « Le projet éducatif est élaboré, réalisé et évalué périodiquement avec la participation des élèves, des parents, du directeur de l'école, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école, des représentants de la communauté et de la commission scolaire. »*

M. Dubreuil fera parvenir un document aux membres à ce sujet. Celui-ci se demande si les écoles effectuent des consultations auprès des parents.

M<sup>me</sup> Isabelle Richard suggère aux membres de demander le taux de diplomation des élèves EHDAA, ayant un plan d'intervention.

## 17. TOURNÉE DES ÉCOLES

M<sup>me</sup> Richard demande aux membres s'ils ont besoin de partager des informations très importantes pour leur école, car étant donné l'heure tardive, ce point sera vu à la prochaine rencontre. Les membres sont d'accord et n'ont pas d'informations à partager.

## 18. LEVÉE DE LA RENCONTRE

Levée de la rencontre proposée par M. David Dubreuil à 20 h 51.

Évaluation de la rencontre : Très belle rencontre. Le système de visioconférence a très bien fonctionné.

La prochaine rencontre aura lieu le 14 mai 2019.